

Les ferments historiques d'une révolution

Stéphanie Melyon-Reinette

Docteur en civilisation américaine, consultante

François Durpaire

Docteur et agrégé d'histoire,
membre du Comité pour la mémoire et l'histoire,
directeur de publication de pluricitoyen.com

Des discours anticolonialistes, empreints de références raciales, ont cours encore aujourd'hui, alors que le *xxi*^e siècle est déjà bien entamé. Ils dénoncent une République française qui favorise et privilégie le sectarisme, les inégalités sociales, perpétue un féodalisme hérité de la période esclavagiste. Ils mettent en lumière les dysfonctionnements et les accords passés entre un État – qui se dit partisan de la liberté, de l'égalité et de la fraternité – et des chefs d'entreprise, descendants des derniers colons des îles à sucre des Petites Antilles. Ils trahissent un ras-le-bol face à des abus qui subsistent depuis des siècles, abus d'une classe coloniale dominante sur un colonisé dominé.

Si certains ont dénoncé les propos d'Élie Domota, affirmant qu'il ne laisserait pas « *une bande de békés rétablir l'esclavage*¹ », d'autres ont rappelé qu'Aimé Césaire, en 1950, n'était pas moins sévère, lui qui vitupérait : « *Moi aussi, je parle d'abus, mais pour dire qu'aux anciens – très réels – on en a superposé d'autres – très détestables. On me parle de tyrans locaux mis à la raison ; mais je constate qu'en général ils font très bon ménage avec les nouveaux et que, de ceux-ci aux anciens et vice versa, il s'est établi, au détriment des peuples, un circuit de bons services et de complicité*². »

D'autres dénoncent un autre type de violence verbale, qui use d'une psychologie collective relevant du préjugé : « *Quand leurs concitoyens du lointain ont besoin d'aide, les contribuables de l'Hexagone ferment rarement leur porte-monnaie. Aux Français des tropiques qui veulent travailler à l'antillaise et consommer à la métropolitaine, rappelons qu'il faut labourer la terre arable pour qu'elle lève d'autres moissons que celle du songe et que, hors de la France, les Antilles seraient au mieux une usine à touristes américains, au pire un paradis fiscal rongé par la mafia, ou un Haïti bis ravagé par des "tontons macoutes" moins débonnaires qu'Yves Jégo*³. »

1. Propos tenus à Télé-Guadeloupe le 6 mars 2009.

2. Aimé CÉSAIRE, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine, 1989 (réédition), p. 20.

3. Christophe BARBIER, blog de L'Express.fr, 18 février 2009.

Le 5 décembre 2001, le préfet Carencio, lors d'un conflit touchant l'ANPE de Guadeloupe, traitait les agents grévistes de « fainéants ». Ces propos d'un préfet blanc à l'encontre de salariés guadeloupéens, descendants d'esclaves, avaient déjà été ressentis comme une marque de mépris raciste.

Dans les rues de Pointe-à-Pitre, les voix ont commencé à s'élever entonnant des chants que l'on pourrait qualifier de « révolutionnaires » et de « nationalistes ». À travers ces chants, les syndicalistes crient leur acrimonie : une amertume liée à l'illusion qui est donnée depuis des décennies aux populations antillaises d'une égalité – qu'ils diraient fantasmatique – avec la « métropole ». L'incongruité de cette égalité est mise en exergue par les prix excessifs, qui sont appliqués dans ces îles, fixés en toute impunité par les chefs d'entreprise et par ceux qui régulent le marché, de l'acheminement à la grande distribution. L'ire collective qui a provoqué la mobilisation de milliers d'Antillais, dans les îles mais aussi dans l'Hexagone, au sein de la diaspora, a fini par gronder jusqu'au palais de l'Élysée. Enfin, le président Sarkozy a entendu l'appel des ultramarins. Ce n'est pas un appel au secours, mais un appel à la rébellion contre un gouvernement que d'aucuns pensent « répressif » et guidé par une politique paternaliste et colonialiste.

Dans le contexte de crise qui ébranle les places financières et les économies mondiales, des crises plus localisées éclatent un peu partout. Celle qui a

bouleversé les Antilles ces dernières semaines n'est pas purement économique. Sous des requêtes apparemment sociales et salariales couvaient des revendications relevant de problématiques beaucoup plus profondes, et fortement en relation avec le colonialisme. Une véritable reconquête identitaire semble être à l'œuvre en Guadeloupe, et ce, plus que dans les autres départements concernés – même si en Martinique se faisaient également entendre des slogans que l'on pourrait qualifier de « nationalistes ». La nature des manifestations est, elle aussi, révélatrice de l'assentiment des populations, et de leur volonté de se réapproprier un territoire. Une certaine ambivalence caractérise les relations entre les ultramarins et l'Hexagone : entre antillanité et francité, que choisir ? Ne faut-il pas réinventer la relation, en réaffirmant avec la même vigueur l'exigence d'égalité en citoyenneté et la reconnaissance d'une identité, d'une histoire et d'une culture qui interdisent de penser ces pays comme un simple prolongement lointain de ladite « métropole ».

En investissant les rues, en érigeant des barrages, les manifestants montrent leur mainmise sur un territoire qu'ils jugent leur appartenir de plein droit. Ils redéfinissent les frontières entre l'État et le peuple en prenant le contrôle de la rue, verrouillant à leur tour l'espace social. Cette crise, qui a débuté comme une simple grève, s'est transformée en un mouvement révolutionnaire, emportant la population *via*

les discours, les forums sur le Net, des sites communautaires antillais ou de Facebook, les conférences, les manifestations de rue.

Élie Domota, porte-parole du collectif LKP (*Lyannj Kont Pwofitasyon/* Rassemblement contre l'exploitation abusive), a développé un réquisitoire fondé sur le désir de mettre en œuvre un projet garantissant une société plus équitable pour les Guadeloupéens. Alors que beaucoup y voient, sous cape, un projet libertaire avec pour finalité l'indépendance. Ce mouvement de grève qui a secoué les Antilles pendant près de deux mois n'est pas la résultante d'une éruption spontanée, mais d'une longue « fermentation ». La fermentation qui, en biologie, renvoie à la pourriture de la matière organique traduit parfaitement l'idée d'un phénomène qui s'est gangrené au cours des siècles.

Dans cet article, nous nous attacherons à définir quels ont été les ferments de cette crise, en mettant en perspective les périodes qui lui donnent du sens. Comme l'affirme Patricia Braflan-Trobo, la mémoire collective est un ressort essentiel de l'action syndicale revendicative. Il y a, dans les conflits contemporains, une « *valorisation des anciens pour la conquête des droits actuels [...] Cette lutte semble dès lors relever plus du combat pour l'honneur que pour un simple avantage sectoriel*¹ ».

-
1. Patricia BRAFLAN-TROBO, *Conflits sociaux en Guadeloupe, Histoire, identité et culture dans les grèves en Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 112.

■ LA RÉSISTANCE À L'ESCLAVAGE, POINT D'APPUI SYMBOLIQUE AUX LUTTES SYNDICALES ACTUELLES

Notons tout d'abord que les révoltes aux Antilles s'inscrivent dans un cycle ponctué de deux types d'événements : les phases de rébellion alternent avec des phases de retour au calme, avec des solutions apportées par le gouvernement français, qu'il ait été provisoire ou pas, et quelle que soit la République sous laquelle les conflits se produisaient.

En second lieu, il est à noter que les troubles qui se sont produits aux Antilles ont pris effet alors que l'environnement géopolitique de ces îles, la Caraïbe, était propice à l'insurrection. Depuis l'indépendance que les nègres d'Haïti avaient arrachée aux colonisateurs, le prestige de la puissance coloniale française était largement entamé. Les gouverneurs, les colons et la France elle-même étaient précautionneux de ne laisser sous aucun prétexte les esclaves rêver à des chimères de liberté, ou de permettre les mutineries et les insurrections des nègres libres ou en marronnage¹ contaminer toutes les plantations. Toutefois, comme l'avait dit Toussaint Louverture, on pouvait couper la tête de la révolution des nègres, mais pas ses racines. Des émissaires d'Haïti cherchaient à

1. Les nègres en marronnage sont les esclaves qui réussissaient à fuir les plantations et se retranchaient dans les montagnes ou dans la forêt. Ils se constituèrent en sociétés organisées et fomentaient des rébellions contre le régime colonialiste.

semer les graines de la discorde sur les plantations. Les libres de couleur¹, notamment, nourrissaient des ambitions de liberté et contribuaient à fomenter des séditions dans les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane. En Martinique : la révolte du Carbet en 1822, la polémique autour de Cyrille Bisette, libre de couleur, entre 1823 et 1827, ou la révolte de Grand-Anse en 1833. Quant à la Guadeloupe, elle connut de nombreux soulèvements en 1830 et 1831.

Dès la fin du XVIII^e siècle, des révoltes avaient éclaté en écho à la révolution qui grondait en Haïti entre 1791 et 1793. En 1794, les insurrections en Guadeloupe sont imputables à des émissaires haïtiens venus prêter main-forte aux nègres séditionnels de l'île. Après le rétablissement de l'esclavage en 1802 – la Guadeloupe aura connu deux abolitions –, les nègres s'organisent en marronnage ou en groupuscules armés – des libres de couleur notamment – et se soulèvent contre le système esclavagiste. Ces révoltes s'expliquent par le rétablissement de l'esclavage, qui avait démenti l'article 1^{er} des Droits de l'homme, que les hommes naissaient – mais aussi demeuraient – « *libres et égaux en droits* ». Et c'est là que l'on trouve un autre élément constitutif de ce cycle : face à la colère des habitants des plantations,

-
1. Les esclaves affranchis ou descendants de pères maîtres de plantation et de mères esclaves (au début ceux-ci étaient affranchis directement par rapport au statut du père. Par la suite ils suivront le statut de la mère. Mère esclave, enfant esclave ; même mulâtre).

les institutions françaises répondent toujours par la répression ou par des mesures dictées par des appréciations conjoncturelles ou à courte vue. Après l'esclavage, selon Nelly Schmidt, « *l'organisation du travail et la revendication des droits sociaux des travailleurs figuraient parmi les préoccupations principales du gouvernement provisoire de 1848 qui s'était engagé à "garantir le travail à tous les citoyens"*¹ ». Garantir le travail, c'est assurer la pérennité de ces greniers de France, de ces plantations cannières. Nelly Schmidt ajoute : « *Les mots de l'émancipation furent pourtant ordre, travail, famille, oubli du passé, réconciliation sociale et reconnaissance à l'égard de la République émancipatrice. Les proclamations des gouverneurs, des commissaires généraux de la République, les instructions qu'ils reçurent regorgeaient d'un vocabulaire tout aussi coercitif, autoritaire que paternaliste*². »

Ainsi, abolir l'esclavage conduisait à maintenir un système paternaliste et mercantiliste, de dominant à dominé, dont certains affirment qu'il a cours encore aujourd'hui. L'un des socles de l'émancipation est la préoccupation du rétablissement de l'ordre *dans* et *par* la République Française. À chaque tentative de remise en cause de la logique post-esclavagiste, le « retour au calme » reste l'un des mots d'ordre de la République. Face à ce champ lexical, les syndica-

1. Nelly SCHMIDT, *La France a-t-elle aboli l'esclavage ? Guadeloupe, Martinique, Guyane (1830-1935)*, Paris, Perrin, 2009, p. 143.

2. *Ibidem*, p. 138-139.

listes antillais réactivent, quant à eux, l'esprit *neg mawon*¹ (nègre en marronage). Patricia Braflan-Trobo a observé avec justesse dans les tracts et slogans syndicaux la référence à l'héroïsme des ancêtres en lutte pour leur libération.

■ L'ANCRAGE DES LUTTES SOCIALES DANS LE MOUVEMENT ANTI- COLONIALISTE

C'est au lendemain de la guerre, en 1946, que la loi sur la départementalisation des colonies françaises est votée. Aimé Césaire, qui est le rapporteur de cette loi, y voit une réparation pour des siècles d'esclavage dans les colonies. L'accès à ce statut de département devait permettre l'égalité de tous les citoyens français dans le cadre de la République. Au-delà du simple principe, les Antillais espèrent alors une amélioration du quotidien, suivant l'octroi des mêmes lois sociales ayant cours en « métropole ». La départementalisation n'a pas porté les fruits escomptés, comme le précise Georges-Aristide Louisor : « *La loi du 19 mars 1946, transformant les deux Antilles, la Guyane et la Réunion en départements d'outre-mer, ne fit pas pour autant évoluer la situation précaire des îles. Si sous la V^e République, les lois, les règlements et les institutions des DOM*

1. Esclave ayant réussi à sortir de la plantation pour échapper à l'esclavage.

vont se rapprocher de ceux de la métropole, cette assimilation n'entraînera pas le développement économique tant attendu¹. »

En 1950, quatre années après le vote de cette loi, Césaire publie *Discours sur le colonialisme*, qui est la plus vive critique de la logique colonialiste. Alors député, il avait dénoncé la répression des manifestations de Fort-de-France, revendiquant que soit appliquée la loi relative à la sécurité sociale dans les départements d'outre-mer : « *Nous vous avons demandé l'assimilation des Droits de l'homme et du citoyen. Celle que vous nous offrez, c'est celle de la matraque et des gardes mobiles. Ce ne sont pas les meilleurs ambassadeurs de la France². »*

Déjà, le combat de Césaire pour l'égalité des droits lui vaut d'être taxé d'ingrat et d'« insulteur de la patrie ». Et, comme aujourd'hui, la demande de reconnaissance à la France pose l'asymétrie en citoyenneté entre « métropolitain » et « Antillais » : « *Que seriez-vous sans la France ?* » lui lance le député Marcel Poimbœuf. Et la réponse de Césaire de fuser : « *Un homme à qui on n'aurait pas essayé de prendre sa liberté³. »*

1. Georges-Aristide LOUISOR, *L'Europe tropicale*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 40.

2. Propos tenus à l'Assemblée nationale le 4 mai 1948, cité par Ernest MOUTOUSSAMY, *Aimé Césaire, député à l'Assemblée nationale 1945-1993*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 37.

3. Le dialogue, consigné dans les Annales de l'Assemblée nationale (15 mars 1950) est rapporté par Roger TOUMSON, *Aimé Césaire – Le nègre inconsolé*, La Roque-d'Anthéron, Vents d'ailleurs, 2002, p. 134.

Pendant cette période de décolonisation, la planète entière est en ébullition. La répression du soulèvement à Sétif, en Algérie, date du 8 mai 1945. C'est dans le contexte de soulèvement des peuples du Sud contre la domination ancestrale de l'Europe que les insurrections se multiplient en Guadeloupe. En janvier 1952, des ouvriers agricoles se mettent en grève. Le mois suivant, ils mettent en déroute les gardes de la Compagnie républicaine de sécurité (CRS), qui ripostent le 14 février 1952. Ces derniers arrêtent Abouna, un jeune homme habitant la commune du Moule, puis se retrouvent face aux barricades établies par la population sur le boulevard Rougé. Lors de l'affrontement qui s'ensuit, quatre personnes sont abattues par les forces de l'ordre.

Les années 1960 ne sont pas moins revendicatives. Les Antillais installés en France hexagonale – étudiants pour la plupart – commencent à s'organiser. Albert Béville, Édouard Glissant, Cosnay Marie-Joseph et Marcel Manville lancent le Front des Antilles-Guyane pour l'autonomie (Faga), les 22 et 23 avril 1961.

Mais ce sont les émeutes de 1967, durement réprimées, qui sont les plus prégnantes dans l'inconscient collectif. Tout commence par l'agression dont est victime un ouvrier guadeloupéen handicapé, molesté par un Français d'origine polonaise le 20 mars 1967. La population s'insurge et s'ensuivent des émeutes entre le 20 et le 23 mars. Le

26 mai, une grève des ouvriers est organisée pour une revalorisation des salaires. Les CRS ont ordre de faire feu sur la population dans les rues de Pointe-à-Pitre. Le lendemain, des lycéens défilent dans les rues afin de marquer leur solidarité avec les ouvriers. Jean-Pierre Sainton et Raymond Gama analysent Mai 1967 à la fois comme une « *révolte de la classe ouvrière contre une misère et une exploitation devenues insupportables* » et une « *rébellion contre les attributs et les symboles du pouvoir blanc*¹ ».

C'est en 1974 que la Martinique connaît son événement le plus marquant. Suite à un mouvement de grève, des ouvriers martiniquais sont fortement réprimés le 14 février 1974. C'est à l'habitation Fond Brûlé, au Lorrain, que des ouvriers agricoles tombent dans une embuscade tendue par les forces armées. Une dizaine de camions militaires sont mobilisés, les ouvriers sont attaqués par jets de grenades lacrymogènes jetées par hélicoptère, on déplore alors de nombreux blessés par balles (Guy Crétinoir, Omer Cyrille, Rasroc et François Rosaz) et un mort, Edmond Ilmany, âgé de 55 ans, abattu par les gendarmes à Chalvet. Deux jours plus tôt, la Martinique avait déjà déploré la mort d'un jeune gréviste, Georges Marie-Louise, qui avait été tué par des forces de répression.

Depuis les années 1960, les mouvements révolutionnaires s'intensifient. De nombreux Antillais s'insurgent contre « l'impérialisme français », au

1. Jean-Pierre SAINTON et Raymond GAMA, *Mé 67*, Société guadeloupéenne d'édition et de diffusion (Soged), 1985.

moment où les îles de la Caraïbe anglophone obtiennent leur indépendance : la Jamaïque en 1962, Guyana en 1966, Antigua-et-Barbuda en 1967, Grenade en 1974, La Dominique en 1978, Sainte-Lucie en 1979. Les organisations de libération nationale se multiplient. L'Organisation de la jeunesse anticolonialiste martiniquaise est créée en 1963. Son pendant guadeloupéen est fondé un an plus tard. Le 23 juin 1963, le Groupe pour l'organisation nationale de la Guadeloupe, créé à Paris, revendique un État souverain. Le 10 octobre 1974, c'est la création du Moguyde (Mouvement guyanais de décolonisation). En décembre 1978, c'est la fondation de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe). Toutes ces organisations mènent des opérations pour discréditer l'État français. Leurs opérations tiennent en des séquestrations, en des prises d'otages, en des attentats contre les symboles de la République (mairies, bâtiments d'Air France, etc.). Les premières arrestations importantes, les procès des révolutionnaires emprisonnés et le démantèlement des organisations révolutionnaires commencent vraiment dans les années 1980. En 1989, Luc Reinette, Bernard Amédien, Henri Pératout et Humbert Marbœuf affirment, dans une « Déclaration d'intention envers le peuple guadeloupéen », qu'ils veulent « *s'impliquer résolument dans la lutte politique : une lutte ouverte et dynamique qui privilégiera, dans le respect de nos différences, la coopération avec les autres formations autour d'un*

programme politique, économique et social capable de rassembler notre peuple sur le chemin de son émancipation [...] Nous voulons œuvrer durablement aux côtés de tous les démocrates et patriotes de la Guadeloupe pour faire en sorte qu'avant la fin du siècle et de ce millénaire, notre pays émerge enfin à la souveraineté tant désirée ».

La dernière grande organisation est créée en Guadeloupe en 1997 par Luc Reinette : le KLNG (Konvwa pou Liberasyon Nasyonal Gwadeloup/Convoi pour la libération nationale de la Guadeloupe). Cette organisation a pour ambition de préparer la Guadeloupe à sa partition d'avec l'État français et l'Europe dans son entier. L'esprit révolutionnaire n'est donc jamais mort en Guadeloupe. Il n'est pas né – mais a resurgi – lors de la récente crise.

■ MUSIQUE ET CONSCIENCE IDENTITAIRE

La musique antillaise est un élément important dans l'émergence d'une conscience politique au sein des peuples guadeloupéen et martiniquais. La musique est un média de masse qui a depuis l'esclavage permis de transmettre des messages à la population. Aux Antilles, comme aux États-Unis, les tambours et les chants permettaient aux esclaves de communiquer d'une plantation à l'autre, de donner des indications sur des plans d'évasion. Le konpa¹ en

1. Musique traditionnelle haïtienne née dans les années 1950 et très appréciée dans la Caraïbe.

Haïti a permis aux musiciens de se moquer de la dictature. Par la parabole, l'hyperbole ou encore la métaphore, le message politique avance masqué. Les arts contribuent à forger les mythes fondateurs de la nation. Des émeutes qui avaient été tues depuis des années sont pour la première fois exhumées par des chansons qui honorent la mémoire des martyrs. En 2004, le Martiniquais Kolo Barst sort l'album *Lot Bo So*, sur lequel figure une chanson hommage à « Fèvriyé 74 ». Cette dernière fait retour sur les événements : grève, action répressive des gendarmes, victimes à déplorer du côté des insurgés :

FÉVRIER 74

Manman, Manman kouté

Maman, maman écoute

Kouté sa ki pasé

Écoute ce qui s'est passé

Sé té an fèvriyé, fèvriyé 1974

C'était en février, février 1974

Sé té an fèvriyé 1974

C'était en février 1974

Adan chan zannana/tou pré komin' baspwent,

Dans un champ d'ananas, tout près de la commune de Basse-Pointe

Asou bitasyon Chalvet, ké béké ni pou tayo (x2)

Sur l'habitation Chalvet, appartenant aux békés (x2)

Ouvriyé agwikol té ka manifesté

Des ouvriers agricoles manifestaient

Pou béké ogmanté la jouné bannan' la (x2)

Pour que les békés augmentent la paye quotidienne pour la banane (x2)

Maléré byen owganizé té ka rèvandiké

Les malheureux bien organisés revendiquaient

Déjà twa jou yo ka lité, negosyasyon bloké (x2)

Déjà trois jours de lutte, les négociations sont rompues (x2)

Nèg di sa pé pé diré, fo yo ni sa yo lé

Les nègres se disent que ça ne peut pas durer, il faut qu'ils aient gain de cause

Genyen sa yo mérité jusk alité san rété (x2)

Obtenir ce qu'ils méritent quitte à lutter sans discontinuer (x2)

Lespri té ka chofé mouvman ka bat douvan

Les esprits s'échauffent, le mouvement s'amplifie

Pèp' té ni dwa kriyé lanvi ba ich yo manjé (x2)

Le peuple avait le droit de crier son envie de nourrir ses enfants (x2)

Vérité pété tèt' kolon ki préféré resté séré

La vérité a éclaté à la tête des colons qui préférèrent rester cachés

Olé yo négosyé yo kriyé polysyé (x2)

Au lieu de négocier ils ont appelé la police (x2)

Polysyé ki fèt épi nèg kalkilé avan alé

Les policiers qui sont martiniquais y ont pensé à deux fois

Alow pou ramplasé yo voyé mitrayèt (x2)

Alors à leur place ils ont envoyé des mitraillettes (x2)

Mitrayèt kip a ni kè aksepté misyon a

Des mitraillettes qui n'ont pas de cœur ont accepté cette mission

Pi nèg té ka vansé, pi bal réyèl ka tiré (x2)

Plus les nègres avançaient, plus les balles réelles fusaiènt (x2)

Ouvviiyé pran kouri sere, bal réyèl kontinyé tiré

Les ouvriers se sont enfuis en courant, les balles continuaient de pleuvoir

Dé kanmarad tonbé, Ilmany épi marilwouiz (x2)

Deux camarades sont tombés, Ilmany et Marie-Louise (x2)

Ilmany tonbé Chalvet, Marilwouiz tonbé apré

Ilmany est tombé à Chalvet, Marie-Louise est tombé après

Sété an févriyé, févriyé 74 (x2)

C'était en février, février 74 (x2)

En Guadeloupe, le slameur Ti Malo sort l'album *Pawol Funk-ké* quelques jours avant le déclenchement du conflit. Un morceau – « Blow Man » – retrace l'histoire d'un ouvrier gréviste dont le seul but est d'améliorer le quotidien de sa famille. Blessé par balles, il se demande si réclamer une meilleure vie serait à ce point condamnable.

BLOW MAN

<i>An pa endépendantis', an pa nasyonalis pou otan</i>	Je ne suis pas indépendantiste, ni nationaliste pour autant
<i>Mwen sé on semp' ouvviyé batiman</i>	Je suis un simple ouvrier du bâtiment
<i>Ka monté pawpen si pawpen</i>	Qui monte parpaing sur parpaing
<i>Mé pitit' mwen ka mò fen</i>	Mais mon enfant meurt de faim
<i>An ka konstwi tout' kalté vila</i>	Je construis toute sorte de villas

<i>Mé fanmi an mwen an lari la</i>	Mais ma famille n'a pas de toit
<i>An vini la trankilman mandé ti bwen plis lajan</i>	Je suis venu tranquillement demander un peu plus d'argent
<i>Yenki dé pouwsan, dé pouwsan sèlman</i>	Rien que deux pour cent, deux pour cent seulement
<i>Pou mwen té plen an bol</i>	Pour que je remplisse un bol
<i>Pou mwen voyé gason an mwen lékòl</i>	Pour envoyer mon enfant à l'école
<i>Lè'w gadé mwen .. Blow ! Boum ! Ba ! Ba !</i>	Mais soudain ... Blow ! Boum ! Ba ! Ba !
<i>Fizi si mwen an pa ka konpwan a kilé</i>	Des fusils sur moi, je n'ai rien compris
<i>Blow ! Boum ! Ba ! Ba !</i>	Blow ! Boum ! Ba ! Ba !
<i>Fizi an mwen an do an mwen</i>	Les fusils me tirent dessus

L'utilisation du carnaval, et du Mas¹ en particulier, est un des éléments de la révolution antillaise. Le Mas est une réappropriation de l'espace social par le peuple. *Les moun a Mas* (les coureurs du Mas) utilisent leur corps comme instrument de revendication. Le carnaval est une façon pour les descendants d'esclaves de se moquer des maîtres, puis pour la population guadeloupéenne de contester le régime de Vichy sous le général Sorin. Le Mas Kont Pwofita-

-
1. Le Mas est une des formes de carnaval pratiquées en Guadeloupe. Ce défilé est moins policé que le carnaval de parade. Les déguisements et costumes sont souvent porteurs de messages politiques ou permettent une revendication politique, identitaire ou culturelle. Empreint de sens et exprimant la révolte, le Mas est une revendication totale qui passe par le corps. Le pas cadencé est rapide et déterminé.

syon a été particulièrement suivi lors de la crise de février 2009. Grâce à ces marches participatives, les Guadeloupéens sont venus de plus en plus nombreux participer aux défilés du LKP.

Malgré des périodes de fragile quiétude, les deux îles à volcan sont depuis longtemps au bord de l'éruption. La colère gronde. Les peuples des Antilles et de la Guyane se sentent spoliés. Pour eux, la France est traditionnellement colonialiste et conserve un attachement paternaliste à ses dépendances ultramarines. Les propos d'Aimé Césaire sont de tragique actualité : « *Entre colonisateur et colonisé, il n'y a de place que pour la corvée, l'intimidation, la pression, la police, le vol, le viol, les cultures obligatoires, le mépris, la méfiance, la morgue, la suffisance, la muflerie, des élites décérébrées, des masses avilies [...] Aucun contact humain, mais des rapports de domination et de soumission qui transforment l'homme colonisateur en pion, en adjudant, en garde-chiourme, en chicote et l'homme indigène en instrument de production¹.* »

Soixante ans après la décolonisation, c'est d'une « décolonialisation² » de la République – sur les plans économique, politique et culturel – que pourrait procéder une égalité réelle. Au lieu de tenter de

1. Aimé CÉSAIRE, *Discours sur le colonialisme*, op. cit., p. 19.

2. Le néologisme provient de la langue anglaise, où le terme de *decolonialization* signifie, au-delà de la simple *decolonization*, un processus de déracinement des structures et mentalités post-coloniales.

résoudre des problèmes structurels – tenant à l'équilibre des sociétés antillaises – par des solutions conjoncturelles – se limitant à la satisfaction de quelques revendications matérielles –, les acteurs gouvernementaux devraient s'assurer de comprendre la réalité géohistorique de ces territoires. Il faut à la fois former les représentants de l'État envoyés de « métropole », comme c'était d'ailleurs le cas – ironie de l'histoire – à l'époque de la colonisation. On ne peut pas penser les réalités caribéennes en tentant de les ramener à des « moyennes nationales » : n'en déplaisent aux recteurs ou inspecteurs d'académie de Guadeloupe et de Martinique, l'absentéisme scolaire sera toujours plus important en février, du fait du carnaval, que dans le reste de la France. À moins de vouloir éradiquer l'essence même de la culture caribéenne. Il est également urgent de mener une action positive destinée à s'assurer que les Antillais aient toute leur place dans la gestion de leurs propres territoires. Le slogan « *La Gwadeloup sé tan nou, sé pa to zot* » marque le désir d'appropriation d'un pays, après des siècles de mise en tutelle. Il entend rompre avec un « ancien régime » de domination exogène. L'une des priorités serait de faciliter le retour au pays des jeunes diplômés guadeloupéens et martiniquais, venus se former dans l'Hexagone, et de renforcer les formations endogènes post-bac, notamment dans le domaine entrepreneurial.

Les États généraux, pour qu'ils aient un sens, devraient repenser la situation des Antilles selon une triple échelle. L'échelle de chaque territoire, pris dans sa singularité, permettrait de sortir de la vision post-coloniale d'un ensemble homogène « outremer ». Selon le juste mot de Patrick Chamoiseau, il convient de pas désertier le « petit contexte » : « *On ne peut exister au monde qu'à partir d'un lieu, d'un contexte qu'il faut aussi traiter*¹. » La deuxième échelle – celle de la Relation Hexagone-Antilles – se doit de rompre avec la logique de la centralité unique. Lorsque l'impensée historique peut conduire au dialogue de sourds, l'État se doit d'affirmer que le projet d'aujourd'hui n'est plus de la même nature que celui d'hier, fondé sur la domination. Surtout, le rapport « racial » ne peut être assaini que par une remise en question de l'homogénéité ethnique des représentants de l'État. Le fait que la quasi-totalité des représentants de l'État soient des Blancs métropolitains, envoyés dans un territoire où la majorité de la population est noire, ne peut manquer d'évoquer une mise en tutelle post-coloniale. Que le fait de réclamer que les représentants de l'État ne soient pas tous « blancs » puisse être assimilé à du communautarisme, entorse au principe républicain – « devrait-on aussi réclamer, nous objecterait-on, que des préfets ou recteurs bretons soient envoyés en

1. Entretien de Patrick CHAMOISEAU, propos recueillis par Syliane Larcher, « Les identités dans la totalité-monde », *Cités*, n° 29, Paris, PUF, 2007, p. 121-134.

Bretagne ? » – pose les limites d’un schéma républicain qui finit par se heurter au simple bon sens. Ces principes avalisent un *statu quo* qui n’a plus rien de républicain, opposant deux groupes ethniques ; l’un conservant le monopole du pouvoir politique et économique et l’autre étant maintenu en sujétion. La troisième échelle est celle de l’environnement proche. En effet, la clé du développement tient dans la possibilité pour ces territoires d’être pleinement insérés dans leur bassin naturel – caribéen et américain – en brisant le lien exclusif à la « métropole ». La géographie s’impose à l’histoire : du sud de la Martinique, au point Sierra, et par temps clair, ce ne sont pas les côtes françaises, mais bien celles de l’île anglophone de Sainte-Lucie que l’on entrevoit...